

Arbre des objectifs :

MODE D'EMPLOI

Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

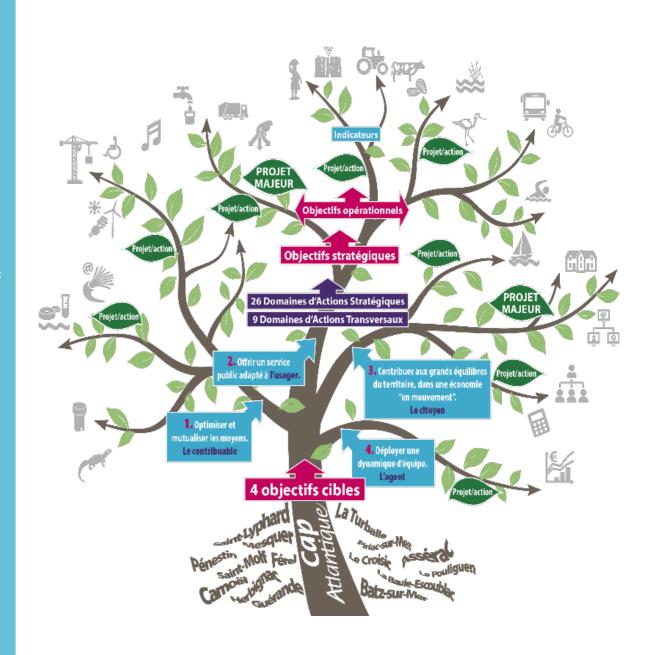
Mesauer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lynhard

Saint-Molt



ARBRE DES OBJECTIFS

MODE D'EMPLOI

Un arbre des objectifs, pour quoi faire?

Feuille de route de Cap Atlantique, il doit permettre de guider l'action des équipes et structurer les démarches dans une logique de résultat. Il permet également à chacun, élu ou agent, de situer et valoriser son champ d'action dans l'ensemble des actions de Cap Atlantique Il intègre les schémas directeurs, plans, rapports d'activités.

Il sert également au quotidien pour le classement de nos fichiers sur le répertoire partagé « agglo ».

L'arbre des objectifs, comment a-t-il été construit ?

L'arbre des objectifs est la déclinaison des projets portés par les élus en objectifs, projets et actions. Il est le fruit d'un travail collaboratif initialisé en 2009 sous la houlette de Jean-Claude Baudirais : la démarche de pilotage par la valeur.

Dans ce document :	
Introduction	1
Les objectifs	2
Les indicateurs	3
Les domaines d'action	4

L'actualisation de l'arbre des objectifs en 2019

Les principes généraux de l'actualisation

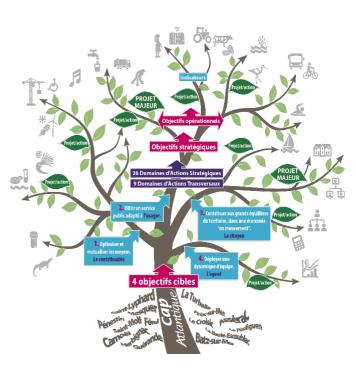
- ☐ Prendre en compte les nouvelles compétences issues de la loi NOTRe
- ☐ Mettre les objectifs en cohérence avec le SCOT 2 et le Rapport d'activités et de développement durable (RADD).
- ☐ Trouver un lien entre l'arbre des objectifs et les documents stratégiques dans les directions.

La méthode employée

- ☐ Cadrage avec JC Baudrais
- ☐ Réunions avec les directeurs et le DGS
- ☐ Entretiens avec les référents par domaine d'action

L'arborescence de l'arbre des objectifs

Objectifs cibles
Objectifs stratégiques
Objectifs opérationnels
Projets/Actions



Actualisation de l'arbre des objectifs

Qu'est-ce qu'un objectif?

Un objectif est un but ou un résultat que l'on souhaite atteindre.

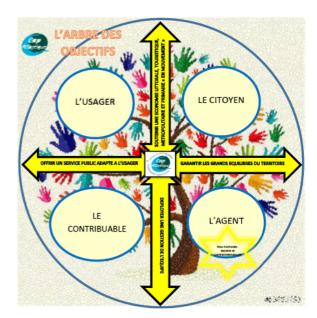
L'arbre des objectifs est structuré avec 3 niveaux d'objectifs :

Les objectifs cibles

L'arbre des objectifs repose sur 4 objectifs cibles.

Ils représentent l'essence même du service public ainsi que la cible visée.

- L'usager avec une finalité « d'un service public adapté à l'usager » à enrichir d'objectifs exprimant la qualité.
- Le contribuable avec une finalité d'optimisation des moyens et la mutualisation. Les objectifs doivent tendre à traduire l'efficacité.
- Le citoyen avec une finalité de contribuer aux grands équilibres du territoire dans une économie en mouvement. Les objectifs exprimés dans ce pilier sont des objectifs d'efficience.
- L'agent avec une finalité de déployer une dynamique d'équipe.



Les objectifs stratégiques

Un objectif stratégique est un but à atteindre sur le long terme. Il exprime de façon concrète la finalité et les effets recherchés de la politique publique menées ou la qualité des services publics. Il peut être quantitatif ou qualitatif.

A Cap Atlantique, il peut émaner d'un schéma directeur de la direction, approuvé par une instance politique. C'est le cas par exemple pour :

- La direction du Développement Economique
 - Le Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE) pour le DAS (Domaine d'actions stratégique) développement des entreprises
 - Le Schéma Communautaire de l'enseignement musical pour le DAS de l'Enseignement musical

Pour les domaines d'actions qui ne disposent pas de document stratégique approuvés par exemple les DAT,

Les objectifs opérationnels

Un objectif opérationnel traduit un objectif stratégique sous une forme plus opérationnelle. Il correspond aux actions concrètes à mettre en œuvre à moyen terme pour atteindre l'objectif stratégique définit.

Les indicateurs

Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Un indicateur est une information ou un ensemble d'informations contribuant à l'appréciation d'une situation par le décideur.

Il existe différentes natures d'indicateurs :

- Les indicateurs de contexte fournissent des données chiffrées relatives à la situation socioéconomique ou environnementale du massif, en décrivant l'état initial et les tendances globales de l'évolution.
- Les indicateurs de réalisation concernent les actions proprement dites ; ils sont mesurés en unités physiques (ce qui peut être dénombré, observé, décrit comme une action) ou monétaires (montants mobilisés pour financer la réalisation de l'action) ; ils se rapportent aux objectifs opérationnels de la mesure.
- Les indicateurs de résultat concernent les effets directs et immédiats d'un projet sur ses bénéficiaires directs. Ils renseignent sur l'évolution de leur comportement, de leurs compétences ou du niveau de prestations dont ils bénéficient. Ces indicateurs peuvent être de nature physique (réduction des temps de parcours, nombre de stagiaires reçus à l'issue d'un stage etc.) ou financière (effet-levier sur les ressources du secteur privé, baisse des coûts de transports, etc.) ; ces indicateurs se rapportent aux objectifs spécifiques de la mesure dont relève le projet.
- Les indicateurs d'impacts se rapportent aux conséquences du programme audelà de ses effets immédiats. On distingue deux types d'impacts :
 - les impacts spécifiques, intervenant après un certain temps mais qui n'en sont pas moins directement liés à l'action menée et aux bénéfices directs;
 - les impacts globaux, qui se produisent à plus longue échéance et qui touchent une population plus vaste.

Actualisation de l'arbre des objectifs

Qu'est-ce qu'un domaine d'action ?

Ils représentent une politique publique menées par Cap Atlantique. Ils sont appelés DAS quand ce sont des domaines d'action stratégiques. Ils sont appelés DAT quand ce sont des domaines d'action transversaux

Les DAS:

Aménagement et gestion des espaces Développement des entreprises

Développement numérique Equipements sportifs Habitat et logement

Handicap Prévention de la délinquance Accueil des gens du voyage Biodiversité

Equipements culturels Enseignement musical Economies Primaires

Lutte contre les nuisances Qualité des milieux aquatiques Energie-Climat

Tourisme Risques naturels et technologiques

Solidarité territoriale Gouvernance Territoriale Eaux pluviales Déchets

Eau potable Assainissement des eaux usées Eaux pluviales

Transports et déplacements Egalité homme/femme

Les DAT:

Gouvernance communautaire Pilotage et organisation Communication Finances
Commande Publique_Juridique_Contentieux Gestion de l'équipe Accueil des usagers
Parc automobile Locaux Système d'Information Communautaire

Ensemble, ils représentent l'action de Cap Atlantique

Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliquen

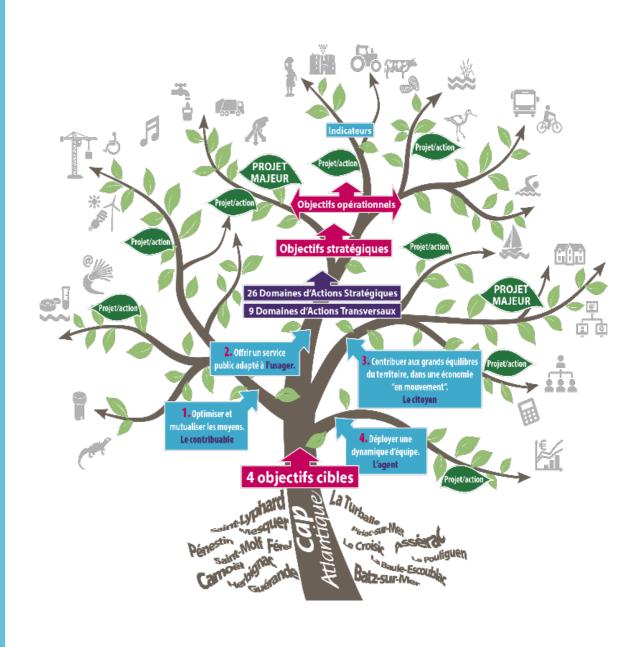
Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lynhard

Saint-Molf





Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique

3 avenue des Noëlles • BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX Tél. 02 51 75 06 80 • accueil@cap-atlantique.fr

www.cap-atlantique.fr